

Catastrophes naturelles et détresse humaine

L'UCP s'associe à la détresse rencontrée par les personnels qui ont été les victimes directes et indirectes des inondations qui ont ravagé ces derniers jours l'Île-de-France.

Dans ce contexte très difficile, l'UCP s'étonne de l'absence de message de sympathie des plus hautes autorités municipales en faveur des personnels.

L'UCP a demandé au Président du CHSCT central d'inscrire, en urgence compte tenu du caractère exceptionnel de la situation, à l'ordre du jour de cette instance qui doit se réunir le 16 juin prochain, un point pour évoquer les dispositions prises et à prendre en destination des personnels victimes des inondations et de leurs conséquences, notamment en termes de transport et de comptabilisation du temps de travail.

Conférence UCP du 1^{er} juin 2016

Depuis 2014, l'UCP a initié des cycles de conférences thématiques dans le cadre des heures d'information syndicale au cours desquels des intervenants extérieurs interviennent sur différents sujets en liaison avec l'activité professionnelle, permettant aux personnels de débattre avec des spécialistes.

Le 1^{er} juin dernier, était invitée Lamia MESSAOUI, Maître de conférences à l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines, rattachée au laboratoire Printemps (Professions, Institutions, Temporalités), unité mixte de recherche associée au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pour traiter du thème « Jeunes, Migration, Insertion ».

Un phénomène migratoire qui avait été connu par le passé, redevient d'actualité ; il s'agit de la transmigration. Certains migrants internationaux de l'ordre de 600 000 en Europe ne cherchent plus à s'installer dans un pays donné, mais circulent d'un pays à l'autre, en véritables colporteurs du capitalisme marchand. Nos villes ne sont plus des lieux de sédentarité, mais deviennent des carrefours de mobilité.

En dehors de tout circuit mafieux, des réseaux s'organisent en lien avec de grandes firmes mondiales pour distribuer aux populations pauvres des produits hors taxes et hors contingentements, à des prix « cassés » ; c'est le phénomène économique horizontal du « *poor to poor* », en français « l'entre-pauvres ». Pour ces populations, dans le contexte de mondialisation actuelle, il s'agit d'une perspective de sortir de leurs conditions et de retourner dans leur pays d'origine avec une situation valorisée.

Ce phénomène qui vient remettre en cause les politiques sociales s'inscrivant le plus souvent dans une logique traditionnelle d'insertion des populations migrantes, est une réalité incontournable à prendre en compte.

La nouveauté tient au fait que ce ne sont plus les historiens qui relatent ce mécanisme économique, mais les sociologues qui nous donnent des témoignages de ceux qui le vivent.

CHSCT central du 16 juin 2016

Le Comité central d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail se réunira le 16 juin prochain.

Lui seront soumis pour avis trois dossiers :

- Les premiers éléments du diagnostic des risques psychosociaux ;
- Le plan d'action pour la prévention du risque électrique ;
- Le plan d'action pour l'amélioration de la ventilation des locaux.

Il débattrait également autour de quatre rapports et une étude :

- Le rapport d'activité du service de médecine préventive ;
- La réflexion préliminaire à la mise en place des entretiens infirmiers ;
- Le rapport d'activité du Centre médical interentreprises Europe (CMIE) ;
- Le rapport d'activité du pôle « aptitudes-maladies-accidents » ;
- Le rapport d'activité du Service d'accompagnement psychologique et d'addictologie (SAPAD).

Il abordera également au titre des questions diverses :

- La prévention et la lutte contre le harcèlement sexuel ;
- L'élaboration d'une charte de bonne conduite applicable à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- La démarche « Parisimple » ;
- Le point d'avancement des actions concernant le site du 121 avenue de France.

CT central du 17 juin 2016

Le Comité technique central sera conduit à émettre trois avis :

- sur le bilan social 2015 ;
- sur le bilan annuel de l'apprentissage au titre de 2015 ;
- sur le bilan annuel des contrats aidés au titre de 2015.

Lui seront également soumises deux communications :

- l'une orale sur le statut de Paris ;
- l'autre relative à la création d'un comité d'éthique du travail social de la Ville de Paris ;